

COMMUNE DE TOURRENQUETS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit janvier à 19 h 00, le Conseil Municipal de la commune de TOURRENQUETS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mr PERUSIN Denis, Maire

Etaient présents : M. PERUSIN Denis, Mme LARROUX Nathalie, M. MONLEZUN Bernard, M. DUFFOURG Alain, M. MAGRI Jean-Claude, M. CORLAITI Sébastien M. BOTICARIO Abilio, Mme RINALDO Corine, Mme CAZAUBON Mélanie, Mme FERRADOU Marie-Hélène, Mme VAN DE VONDELE Maryline.

Secrétaire de séance : Mme LARROUX Nathalie.

Approbation du compte-rendu de la séance du 22 octobre 2021 : Approuvé

Révision de la Carte Communale rapport commissaire enquêteur :

Monsieur le Maire présente le rapport de la commissaire enquêteur. Après délibération le Conseil Municipal approuve ledit rapport.

Remplacement micro-ordinateur :

Le Maire explique que l'entreprise Double Clic est venue faire la maintenance annuelle du micro-ordinateur et a alerté que celui-ci a montré des défaillances suspectes et est en fin de course. Une proposition a été faite par cette entreprise dont l'assemblage de la machine se fait à Toulouse (entreprise Bleu Nuit) : achat avec écran 1 140 € ou location sur 36 mois sans achat du PC 31 € / mois. De plus Double Clic propose deux types de contrats de maintenance avec un forfait de 15 € HT ou 20 € HT par mois (contrat actuel pris par la commune).

Mme Nathalie LARROUX indique qu'il convient de choisir un équipement en fonction des souhaits de Mme Jessica DARROUX sur le point ergonomique.

Monsieur le Maire propose qu'un autre devis soit sollicité pour avoir un comparatif.

De plus le Maire indique que le copieur tombe de plus en plus en panne et que celui-ci a plus de huit ans. Après la visite de l'entreprise de maintenance il y a été constaté un problème de mémoire. Une proposition a été établie :

- 237 € HT de loyer par trimestre et en plus un contrat copies
- noires 0.005 € HT soit 6.50 pour 1 300 copies,
- couleurs 0.05 € HT soit 25 € pour 500 copies,
- Soit un total de 268.50 € HT par trimestre.
- Aujourd'hui la commune paye : 131.70 € HT de loyer par trimestre et en plus un contrat copies
- noires 0.0091 € HT soit 5.05 pour 555 copies,
- couleurs 0.0913 € HT soit 25 € pour 1300 copies,
- Soit un total de 290.44 € HT par trimestre.

La location se fait auprès de Koesio à Auch, la livraison et la mise en place coûtent 250 €.

Le Conseil Municipal approuve la location du nouveau copieur et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

Formation prise en main défibrillateur :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal qui seraient intéressés par cette formation qui se déroulerait à Auch dont les dates seront communiquées ultérieurement. Les membres intéressés sont : Denis PERUSIN, Nathalie LARROUX, et Bernard MONLEZUN.

Placement des panneaux de l'adressage (nom des voies).

Ils seront mis en place samedi 29 janvier 2022 à 14 H.

Remplacement des deux arbres de la place de la Mairie :

Sébastien CORLAITI prendra contact avec l'entreprise Carté.

Projet rénovation de la mairie et église :

Le Maire indique que le plafond de la mairie est en mauvais état. Il rappelle que l'emprunt de la 1^{ère} tranche de la salle des fêtes se termine en 2026 soit 27 940 € et la 2^{ème} tranche en 2026 soit 38 820 €, et demande à chacun s'il y a un projet. Madame Corine RINALDO indique que la Mairie devrait être au rez-de-chaussée. Mme Marie-Hélène FERRADOU précise que les normes actuelles de sécurité vont s'imposer. Monsieur le Maire propose qu'un architecte fasse une étude pour divers projets.

Questions diverses :

- Mme Marie-Hélène FERRADOU fait part que l'Association du Dons de Sang s'interroge sur la réception du public s'il y a des changements de locaux. De plus celle-ci a été embêtée par le frigo qui était congelé. De ce fait se pose la question qui doit les entretenir. Il est proposé qu'une affiche soit apposée sur les frigos pour rappeler les règles de fonctionnement.

- Monsieur Sébastien CORLAITI indique problème d'arbre qui sont en bordure de route et qui menace de tomber chez Monsieur FRANCOIS

- Jeudi 10 février 2022 Monsieur BONNET de la Communauté d'Agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne viendra à la mairie concernant la pose borne wifi.

Séance levée à 21H10.

Séance levée à 20 heures et 05 minutes.